

Commentaire sur *The State (or Overstated)*

Claude Bariteau *Université Laval*

Se démarquant avec élégance des thèses récentes d'anthropologues culturalistes sur l'État (Sharma et Gupta 2006) et la souveraineté (Hansen et Stepputat 2006), Gavin Smith plaide ici en faveur d'un regard différent posé sur la relation entre l'acteur et le sujet comme sur les formes actuelles des États souverains existants. Si je partage ses réticences à l'égard de conceptions du politique qui rationalisent à l'excès les dynamiques de la gouvernance ou en culturalisent, aussi à l'excès, les pratiques, j'ai quelques hésitations à partager dans sa totalité l'approche qu'il suggère d'adopter pour que l'étude du politique et de l'État ne se résume pas à de simples propos moraux ou à des apologies superficielles des pratiques gouvernementales.

Mes commentaires porteront donc sur trois points avec lesquels je me sens en affinité et ceux, au nombre de deux, qu'il m'est difficile de concilier avec ma lecture du politique et de l'État, car ils renvoient à une conception des transformations du pouvoir et des États qui s'inscrit dans une philosophie révolutionnaire marxiste-léniniste. J'aborde ces cinq points dans cet ordre avec, en arrière plan, l'idée de suggérer une perspective différente pour penser et, surtout, analyser les luttes en cours, dont certaines sont flamboyantes et de portée révolutionnaire et d'autres différentes, au sein des États souverains contemporains sans pour autant verser dans un obscurantisme culturel ou une banalisation des acteurs. On comprendra, d'entrée de jeu, que mes suggestions s'inscrivent à l'intérieur d'un cadrage analytique, propre à l'anthropologie sociale, qui met l'accent sur les forces sociales et les luttes qu'elles déploient en relation avec l'État et le pouvoir.

1. Dans les premières pages de son texte, Gavin Smith, faisant écho aux phases récentes qui ont marqué les travaux en anthropologie traitant de l'État et du pouvoir, signale qu'elles témoignent d'un glissement découlant d'une propension à lire l'État et le politique à l'aide des lunettes de la culture ou, comme le suggère Rolph Trouillot (2003), en ciblant les sujets, qu'ils soient construits par l'État ou des dérivés actifs de cette construction, donc de simples individus robotisés. S'agissant des lectures culturelles, Smith décèle même une tendance forte à l'autonomisation de l'État et du politique, ce qui conduit à voir ces objets indépendamment des contingences (histoire, luttes, rapports de classes, guerres, etc.) qui leur sont intrinsèquement associées. Quant aux travaux axés sur les sujets, qui seraient pour la plupart inspirés des thèses de Michel Foucault, il y voit une production axée sur leur

gestion dont la particularité est de fournir principalement des lectures fines des pratiques de contrôle avec, pour résultante, de présenter l'État tel un moteur institutionnel hyper-déterminé.

À juste titre, Smith récuse le caractère simpliste des lectures culturelles et les biais inhérents à une analyse axée uniquement sur la gestion du politique. Si son point de vue est convaincant, je ne partage pas pour autant ses critiques à l'égard de Foucault ni celles envers Agamben dont il affirme, à l'aide de textes édités par Das et Poole (2004) et ceux par Hansen et Stepputat (2006), que les thèses de cet auteur conduisent à surévaluer l'État. Concernant Foucault, ses engagements et ses écrits sur le « souci de soi » révèlent qu'il n'a pas pensé le sujet comme simple produit de l'individualisation. Il en fit plutôt un moteur du changement comme il fit des formes politiques, fussent-elles révolutionnaires, des moments marquants de l'histoire, mais aucunement des fins en soi ou des modèles historiques à imiter. Quant à Agamben, il n'a pas fait de la souveraineté un concept extrait des aléas du pouvoir et de l'exercice de l'autorité. Au contraire, il a inscrit la souveraineté dans l'exercice de l'autorité. Cela étant, chez Foucault et Agamben, il y a une explication des changements. Leur particularité est de se manifester dans le renversement du pouvoir et de l'autorité sous l'effet de sujets véhiculant une autre subjectivité ou étant activés par une autre subjectivité que celle inscrite dans l'État et le pouvoir.

2. Les biais de l'anthropologie culturelle, qu'endossent une majorité d'anthropologues nord-américains, sont, hélas, peu souvent dénoncés tellement sont puissants à la fois les paramètres qui encadrent la formation de ces derniers et les financements qui supportent leurs recherches et leurs publications. En ciblant la production de cette anthropologie culturelle traitant du politique et de l'État, Gavin Smith attaque en fait son mythe fondateur découlant du lien édifié entre les concepts de culture, de relativisme et d'universalisme. Lorsque des changements majeurs ont cours sur la scène internationale, ces trois concepts refont toujours surface pour suggérer un décodage à l'américaine qui s'agence assez bien avec le néolibéralisme et l'empire décadent des États-Unis d'Amérique. Ce décodage est connu. Il valorise les quêtes identitaires et les revendications culturelles, deux tendances qui ciblent, pour les amocher, les construits politiques qui privilégient des programmes sociaux et une intégration sociétale basée sur un partage de valeurs sociales communes.

Alors que cette poussée de fièvre culturaliste se répandait dans le sillage de la fin de la Guerre froide, James P. Boggs (2004) a proposé de remplacer l'ordre mondial issu

des Traités de Westphalie en 1648 par sa reconstruction avec, pour assise, une théorie scientifique de la culture issue de l'anthropologie. On voit ici vers quoi peut déboucher le fixisme culturel en anthropologie, soit l'éradication des États souverains qui ont eu le malheur de se distancer du modèle étatique promu par Johann Gottfried von Herder, le père du relativisme culturel. Sous l'effet de cette théorie, on se retrouverait en présence d'une pléthore d'États culturellement constitués. Cette thèse, par chance, n'est pas partagée par tous les anthropologues culturels. Par contre, lorsque je lis de tels propos, je me dis qu'Adam Kuper (1999) avait plus que raison de s'inquiéter des banalisations du social auxquelles conduisent les travaux des anthropologues culturalistes. Sous cet angle, je préfère de loin l'approche de Clifford Geertz (2004) qui, au crépuscule de sa vie, invita les anthropologues à contribuer à refaçonner les États souverains, dont plusieurs du Tiers-monde, mais pas les seuls, sont devenus avec le temps d'innombrables « lieux complexes » assaillis par un trop plein de cultures qui mine l'espace public et les valeurs à la base des liens sociaux.

3. Mon troisième point d'affinité avec Gavin Smith est sa critique des propos de Das et Poole (2004), deux auteurs qui, apparemment inspirés par le concept d'État d'exception remis à jour par Agamben (2005), voient des souverainetés là où il n'y a pas effectivement d'État ou là où un État, qui s'affiche comme tel sur un territoire, n'exerce sur celui-ci et les populations qui l'habitent qu'un contrôle partiel à l'aide d'intermédiaires ou, tout simplement, parce que l'État souverain reconnu tel sur la scène internationale tolère, et parfois supporte, les pratiques qui s'y déploient. Fredrik Barth (1969) et Richard F. Salisbury (1984) ont bien expliqué comment des populations peuvent échapper au contrôle de l'État au sein duquel elles s'activent. Puis Éric Schwimmer, notamment en 1972 mais aussi à plusieurs occasions (voir le numéro d'*Anthropologica* en son honneur, vol. 50 (1) 2008), a révélé avec minutie comment certaines populations, incluses au sein d'États souverains, parviennent à composer avec des procédés, notamment ceux propres à l'*indirect rule*, qui visent à les maintenir dans une position de dominées.

Récemment (Bariteau, 2008), j'ai signalé que ce sont là des expressions différentes de formes de gestion de populations présentes au sein d'États souverains, les premières témoignant d'une frontière politique interne à l'intérieur d'un État officiellement reconnu, les secondes de l'expression d'une opposition idéologique dont la visée est de créer une pression constante sur la relation critique issue d'un encadrement politique. Aussi, suis-je enclin à partager la lecture critique que fait Gavin Smith des propos de Das et Poole (2004). Ces populations ne sont pas

souveraines au sens d'État souverain reconnu tel et n'échappe que partiellement aux modalités de la régulation sous contrôle de l'État souverain qui les englobe. Toutefois, je ne vois pas en quoi ces cas, y compris ceux auxquels réfèrent Das et Poole (2004), puissent être qualifiés d'État d'exception au sens défini par Agamben. Au contraire, ce concept réfère à l'autorité qu'exerce un État souverain et cette autorité ne s'exerce pas à l'exclusion d'une autorité, qu'elle soit locale ou autrement définie, car, tout compte fait, elle permet l'expression d'une autorité subjuguée.

4. Si, à deux reprises, j'ai pris mes distances à l'égard de la lecture que fait Gavin Smith des thèses d'Agamben, je tiens à signaler que le livre de ce dernier, *State of Exception*, en particulier les chapitres 1 et 6, a enrichi ma compréhension de l'exercice de l'autorité au sein des États souverains actuels reconnus et du renvoi fréquent, à l'occasion de cet exercice, au mythe qui légitime leur autorité au-delà des lois et des règles étatiques principalement lorsqu'il s'agit d'insurrection, de guerre civile ou de résistance. Depuis, je me sens davantage conforté à concevoir que seul le renversement de l'autorité particulière à un État souverain puisse déboucher sur l'expression d'un nouveau type d'autorité au sein d'un tel État. Inspiré par cette lecture, j'en conclus que si tel est le cas, il en est de même de l'expression de l'autorité au sein d'une société subjuguée. Là aussi, seul son renversement peut générer l'affirmation d'une autre autorité qui, par définition, demeurera subjuguée à moins 1) que l'affirmation de la nouvelle autorité soit celle de l'État souverain, ce qui pourrait conduire, comme au Tibet, à l'éradication de la population subjuguée ou 2) que cette affirmation ait pour objectif d'annihiler le lien de subjugation, ce qui peut déboucher sur la naissance d'un nouvel État souverain selon, bien sûr, les règles de reconnaissance en cours sur la scène internationale auxquelles réfère Daniel Philpott (1999).

Dans ces cas de figure, nous sommes en présence de deux processus. Un premier, interne à tout État souverain, auquel réfère Gavin Smith en rappelant les cas de la révolution française de 1789 et de la révolution russe de 1917 bien que ce processus, à mes yeux, ne se limite ni à ces cas ni aux moyens qui y ont conduit, car il englobe tous les cas de transformations des rapports internes de pouvoir. Un deuxième, propre aux sociétés subjuguées, exprimant tantôt un réajustement interne, tantôt leur possible éradication, tantôt la transgression par celles-ci du lien de dépendance. Avec ces processus, l'expression de l'autorité et du pouvoir prend ultimement des formes différentes. Il en est de même des mythes fondateurs, qui se retrouvent autant chez les États souverains existants que chez les populations qui constituent, au sein d'États sou-

verains, des sociétés distinctes. Les travaux de Maurice Godelier (2007) auprès des Baruya de Nouvelle-Guinée en témoignent. Ils montrent, de plus, que les sociétés, fussent-elles soumises à un État souverain, ont une organisation interne qui repose, non sur la famille, la langue ou la parenté, mais sur des institutions qui, au travers d'un mythe fondateur, servent d'assises à l'exercice d'une certaine souveraineté sur un territoire circonscrit. À mes yeux, les thèses d'Agamben s'inscrivent dans un tel cadre et, l'étant, permettent d'analyser les transformations des États souverains comme des sociétés qu'ils subjuguent, ce que ne semblent pas avoir compris Das et Poole (2004).

5. Ces cas de figure révèlent, somme toute, que l'étude de l'exercice de l'autorité ne peut se faire sans une prise en compte de la nature des États en cause, des institutions qui les caractérisent et des mythes que ces États s'octroient et qui définissent en quelque sorte le cadre de l'exercice de leur autorité. Ces éléments constitutifs du pouvoir et de l'État renvoient constamment aux luttes qui s'expriment au sein des sociétés et des États souverains. Si on fait l'économie de tout cela, il y a des risques, l'un d'eux étant d'ouvrir la porte à des interprétations surprenantes. Je signale ce point parce que je veux témoigner de mon étonnement à la lecture des dernières pages du texte de Gavin Smith. Recourant à Jacques Rancière, philosophe critique des haines que suscite la démocratie, Smith rappelle que l'élargissement de la sphère publique a conduit à la reconnaissance 1) de sujets politiques égaux à ceux que la loi rejetait et 2) du caractère public de types d'espaces et de relations laissés à la discrétion du pouvoir de la richesse. Après avoir signalé cela, il avance que la révolution française de 1789 exprime historiquement la reconnaissance des droits des citoyens tandis que la révolution russe de 1917, celle du contrôle des moyens de production. Puis, soulignant qu'il ne voit rien qui distingue les luttes actuelles de ces luttes passées, il propose de faire de ces deux expressions historiques l'armature fondant une anthropologie radicale et fustige, comme l'a fait Lénine en son temps, toute dérive social-démocrate inspirée des thèses d'Eduard Bernstein.

Que Gavin Smith trouve que l'anthropologie de l'État et du pouvoir ne puisse exclure cette façon de lire le politique est concevable. J'aurais par contre souhaité qu'il le dise sans recourir à Rancière, car ce dernier, dans *La haine de la démocratie*, plaide plutôt en faveur de la démocratie, voyant toutefois en elle rien qui, institutionnellement, garantit ses fondements puisqu'elle « n'est confiée qu'à la constance de ses propres actes » (Rancière 2005: 106), ce qui suscite peur et haine chez ceux habitués à diriger les pensées. Or, c'est précisément la mise en tutelle de la démocratie par Lénine qu'ont critiqué certains

marxistes, dont Rosa Luxembourg (1971) qui préconisa, à l'encontre de la dictature d'une poignée de politiciens russes, une démocratie plus large et plus illimitée, quelque chose, je pense, qui s'apparente plus aux propos de Rancière qu'aux gestes posés par Lénine en octobre 1917. Voilà pourquoi je fus étonné du contenu de ces pages. J'ai relu ce texte plus d'une fois. J'ai alors découvert que les critiques de Gavin Smith à l'égard de Foucault et d'Agamben ne sont pas indépendantes de cette finale, y compris sa façon d'utiliser Rancière, auteur qui, au demeurant, partage avec Foucault le caractère indéterminé des formes que prendront les États de demain. Il en a découlé que l'alternative que présente Gavin Smith à la lecture culturaliste de l'État et du pouvoir m'est apparue plutôt campée à l'intérieur d'une philosophie sociale marxiste-léniniste plutôt que d'une anthropologie sociale.

Conclusion

En écrivant le précédent paragraphe, j'ai imaginé Gavin Smith me signaler à juste titre que l'erreur de Lénine fut d'enfermer la révolution prolétarienne en Russie. J'en conviens. Mais une telle remarque s'inscrit, à mon avis, dans le cadre d'un débat politique plutôt qu'à l'intérieur d'un débat académique nourri par une anthropologie sociale de l'État et du pouvoir. À l'intérieur d'une anthropologie de la sorte, une telle remarque consisterait à privilégier une posture politique qui affirme l'incontournable dictature du prolétariat comme seule façon de pouvoir transformer l'ordre capitaliste du monde. À mes yeux, il s'agit, grosso modo, d'une position analogue à celle de James P. Boggs (2004). Ce dernier voit les anthropologues, armés d'une théorie de la culture, proposer rien de moins que le renversement de l'ordre politique institué dans le sillage des Traités de Westphalie alors que Gavin Smith voit ces derniers, armés de la lecture léniniste, s'investir dans la transformation du capitalisme. Dans les deux cas, le politique, celui qui renvoie à des entités repérables au sein desquelles s'activent des sujets, est masqué et, l'étant, disparaît de l'analyse à la faveur de conceptions du monde qui l'excluent.

Alors, comment faire pour que des anthropologues, qui pratiquent cette discipline, puissent faire des lectures signifiantes de l'État et du pouvoir ? Je ne vois pas comment sans qu'ils cherchent d'abord à décoder l'ordonnement politique du monde actuel pour mieux en comprendre les luttes et les forces sociales en présence, dont les assises sont multiples, tant sur la scène internationale qu'au sein des États souverains actuels. De là ressortira probablement que l'effondrement du bloc communiste fut la source, mais pas la seule, de l'irradiation de formes capitalistes variées provoquant néanmoins partout une expansion des inégalités, ici des flambées de violence

comme des percées fondamentalistes, là des intrusions inédites dans le tissu social et des bouleversements porteurs de quêtes identitaires, nationalistes ou indépendantistes, ce qui, au total, conduit, comme le rappelle Rancière (2005), au renforcement des États nationaux qui servent le pouvoir du capital et, par ricochet, à l'évincement comme au blocage des politiques sociales au sein de ces États et des entités qu'ils subjugent. Les anthropologues qui s'adonneront à ces analyses mettront ainsi à nu les figures contemporaines des États souverains et révéleront comment et pour quels groupes d'intérêts ils gouvernent, contribuant le cas échéant à la revitalisation de la démocratie sans investir celle-ci d'une finalité autre que celle que mettront en place ceux qui l'activent.

Claude Bariteau, Département d'anthropologie, Université Laval, Québec, G1V 0A6, Canada. Courriel : Claude.bariteau@ant.ulaval.ca.

Références

- Agamben, Giorgio
2005 *State of Exception*. Chicago: University of Chicago Press.
- Bariteau, Claude
2008 Minorités et frontières politiques. Essai en hommage au professeur Éric Schwimmer. *Anthropologica* 50(1):121-134.
- Barth, Fredrik
1969 *Ethnic Groups and Boundaries: The Social Organization of Culture Difference*. Bergen, Oslo: Universitetsforlaget.
- Boggs, James P.
2004 The Culture Concept as Theory, in Context. *Current Anthropology* 45(2):187-216.
- Das, Veena, et Deborah Poole, dirs.
2004 *Anthropology in the Margins of the State*. New Delhi: Oxford University Press.
- Godelier, Maurice
2007 *Au fondement des sociétés humaines*. Paris: Albin Michel.
- Geertz, Clifford
2004 What Is a State if It Is Not a Sovereign? *Current Anthropology* 45(5):577-593.
- Hansen, Thomas, Blom et Finn Stepputat
2006 Sovereignty Revisited. *Annual Review of Anthropology* 35:295-315.
- Kuper, Adam
1999 *Culture: The Anthropologists' Account*. Cambridge: Harvard University Press.
- Luxembourg, Rosa
1971 *Oeuvres II: Écrits politiques 1917-1918*. Paris: Maspero.
- Philpott, Daniel
1999 Westphalia, Authority and International Society. *Dans Sovereignty at the Millennium*. Robert Jackson, dir. Pp. 144-167. Malden: Blackwell.

- Rancière, Jacques
2005 *La haine de la démocratie*. Paris: La Fabrique éditions.
- Salisbury, Richard F., et Elizabeth Tooker, dirs.
1984 *Affluence and Cultural Survival*. Washington: American Ethnological Society. *Proceedings of the American Ethnological Society* 1981.
- Schwimmer, Éric
1972 Symbolic Competition. *Anthropologica* NS XIV(2): 117-155.
- Trouillot, Rolph
2003 *Global Transformations: Anthropology and the Modern World*. New York: Palgrave.
- Sharma, Aradhana, et Akhil Gupta, dirs.
2006 Introduction: Rethinking Theories of the State in an Age of Globalization. *Dans The Anthropology of the State*. Aradhana Sharma et Akhil Gupta, dirs. Pp. 1-48. Oxford: Blackwell.

Commentaires sur The State (or Overstated)

Bernard Bernier *Université de Montréal*

Je suis d'accord avec Gavin Smith quand il propose de réintroduire l'économie politique dans l'analyse de l'État contemporain, et en particulier de tenir compte des classes sociales. J'approuve aussi sa suggestion de se placer du point de vue de l'agent, donc de la pratique, plutôt que de celui du sujet, dans l'effort pour transformer la situation actuelle. Je pense avec lui qu'il faut à la fois une critique du fonctionnement interne de l'État et des formations sociales, dans le contexte du capitalisme actuel, et une approche historique. Cette combinaison de l'analyse critique et d'une approche historique est présente dans l'œuvre de Marx (ainsi que dans celle de Max Weber, mais alliée à un projet politique bien différent), dans celle de Gramsci et, plus récemment, dans celle de Immanuel Wallerstein (1985) et de David Harvey (2003, 2005). Il me semble qu'une vision plus réaliste, mais aussi plus efficace de l'État actuel doit passer par une telle approche double. Je voudrais ici pousser plus loin dans cette direction, pour tenter de clarifier des aspects relatifs à l'État mentionnés dans le texte de Gavin Smith.

Je me suis toujours intéressé à la façon dont historiquement les structures existantes se sont constituées. Comme Marx et d'autres, je conçois les structures présentes comme historiques, et donc transitoires. Le capitalisme est une forme historique et, comme toute forme historique, il finira par disparaître. Mais ce qui le remplacera dépendra de ce que les humains en feront collectivement. À ce sujet, je suis d'accord avec Marx sur les